ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973

2e CIRCONSCRIPTION DE L'ARDECHE (TOURNON-ANNONAY)



Dans quelques jours, vous aurez à émettre un vote de portée nationale puisque les députés que vous allez envoyer siéger au Parlement devront constituer, dans un sens ou dans l'autre, une majorité pour soutenir une politique déterminée.

Vous désirez aussi que votre Député soit attentif à vos problèmes locaux et en de nombreuses occasions vous en faites votre intermédiaire avec l'ensemble des pouvoirs publics.

Ce rôle je crois l'avoir rempli avec détermination ; mes mandats locaux (Maire, Conseiller Général, Président de District Urbain) m'ont permis d'apporter un nécessaire complément à mon mandat national pour régler de nombreux problèmes d'Equipement du Nord-Ardèche.

Je puis dire que le VIe Plan (1971-75) est le Plan du Nord-Ardèche. Ce secteur qui, dans le passé, a pu se plaindre de certains déséquilibres, a totalement redressé la situation et reçoit aujourd'hui une part prépondérante des aides de l'Etat et du Département.

L'effort réalisé, ou entrepris, pour l'Equipement scolaire, sportif, routier, téléphonique et pour l'Equipement rural, sera amplifié pour rattraper certains retards qui n'ont pu être totalement résorbés et faire face aux besoins croissants.

Le mandat de député est un mandat national, mais pour être efficacement rempli, il est nécessaire que l'élu soit en permanence en contact avec les représentants de toutes les catégories sociales pour mieux apprécier leurs problèmes.

Si vous me renouvelez votre confiance, je continuerai donc à rencontrer régulièrement, comme je l'ai fait, vos associations familiales, organisations professionnelles, syndicats...

Je m'efforcerai d'aider résolument à la satisfaction de vos principaux besoins et de vos revendications :

- Pour nos agriculteurs, il s'agit de leurs problèmes de structures (problèmes fonciers...) et aussi et surtout d'une plus juste rémunération de leurs productions.
- Pour nos artisans et commerçants, il faut donner une solution définitive à leurs problèmes d'Assurance Maladie et de Régime Vieillesse complétant ainsi ce qui a été réalisé.

  Il est aussi nécessaire d'aligner totalement leur fiscalité sur celle des salariés et les garantir contre toutes les formes de concurrence anormale.
- Les salariés doivent voir leur régime de protection sociale renforcé, leurs garanties d'emploi améliorées ; quant à leurs salaires ils sont liés à l'expansion et aux négociations qui seront facilitées dans chaque branche professionnelle.
- Les personnes âgées verront leur minimum vital doublé en quatre ans.

Il n'est pas question en quelques lignes d'aborder tous les problèmes. Il ne s'agit pas non plus de formuler des promesses insensées.

Ceux qui vous disent "Tout est possible" se condamnent d'eux-mêmes, car toutes les réalisations sociales sont liées à une économie à la fois stable et en expansion.

Le programme commun des socialo-communistes est en ce sens un programme d'illusion, de démagogie, et en fin de compte, de ruine.

Les Réformateurs, qui regroupent en leur sein des radicaux-socialistes qui se disent ouverts au progrès social, et des conservateurs hostiles à ce même progrès social nous disent qu'ils définiront leur position politique lorsque le pays se sera prononcé.

Les Républicains de Progrès, regroupent l'Union des Démocrates pour la République, les Républicains Indépendants et les Centristes de Démocratie et Progrès qui tous ensemble, m'apportent leur appui.

Ils désirent soutenir l'œuvre de Progrès Social et d'ouverture entreprise par le Président Georges POMPIDOU.

Le 4 Mars prochain, comme en 1968, j'aurai pour suppléant le

Docteur Pierre GRANDCOLAS
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE DE LAMASTRE

dont chacun apprécie les qualités humaines et la haute tenue morale.

Nous sollicitons à nouveau votre confiance afin que tout ce qui a été entrepris soit poursuivi.

Henri TORRE
DÉPUTÉ SORTANT
CONSEILLER GÉNÉRAL
PRÉSIDENT DU DISTRICT URBAIN D'ANNONAY
MAIRE DE BOULIEU

Vu, les Candidats

IMPRIMERIE BÉTINAS
ANNONAY